



L'AGENCE DU  
**NUMÉRIQUE**

# TRIP AVICCA

## Dispositif de couverture ciblée

*5 novembre 2018*



# Janvier 2018 : *New Deal* pour des engagements renforcés des opérateurs



## ENGAGEMENT 1

- Généraliser la réception 4G de qualité sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2020



## ENGAGEMENT 2

- Améliorer la couverture des axes de transport prioritaires
  - D'ici 2020 pour les axes routiers prioritaires
  - D'ici 2025 pour le réseau ferré régional



## ENGAGEMENT 3

- Améliorer la couverture *indoor* à la demande



## ENGAGEMENT 4

- **Assurer une couverture mobile de qualité dans des zones non ou mal couvertes : construction de 5 000 sites par opérateur dans le cadre du dispositif de couverture ciblée**



## ENGAGEMENT 5

- Proposer une offre 4G fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas suffisants

# Les collectivités territoriales au cœur de l'identification des sites du dispositif de couverture ciblée : l'équipe-projet

## ○ Missions de l'équipe-projet :

- **Identifier les zones à couvrir en priorité** afin d'établir la liste nationale transmise aux opérateurs par l'État
- **Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des déploiements par les opérateurs** afin de permettre leur accélération (autorisations d'urbanisme, viabilisation de terrain, etc.)

## ○ Composition de l'équipe-projet :

- Présidée par le **préfet de département/région et le président de département/région**
- Associant les présidents de conseils départementaux, les représentants des préfetures en région (SGAR), des présidents d'EPCI, des associations de collectivités territoriales, le ou les porteur(s) de projet(s) de RIP, des syndicats d'énergie et les opérateurs en tant que de besoin
  - Désignation référent préfecture et référent département/région : constitution d'un réseau des référents
- Appui de la Mission France Mobile

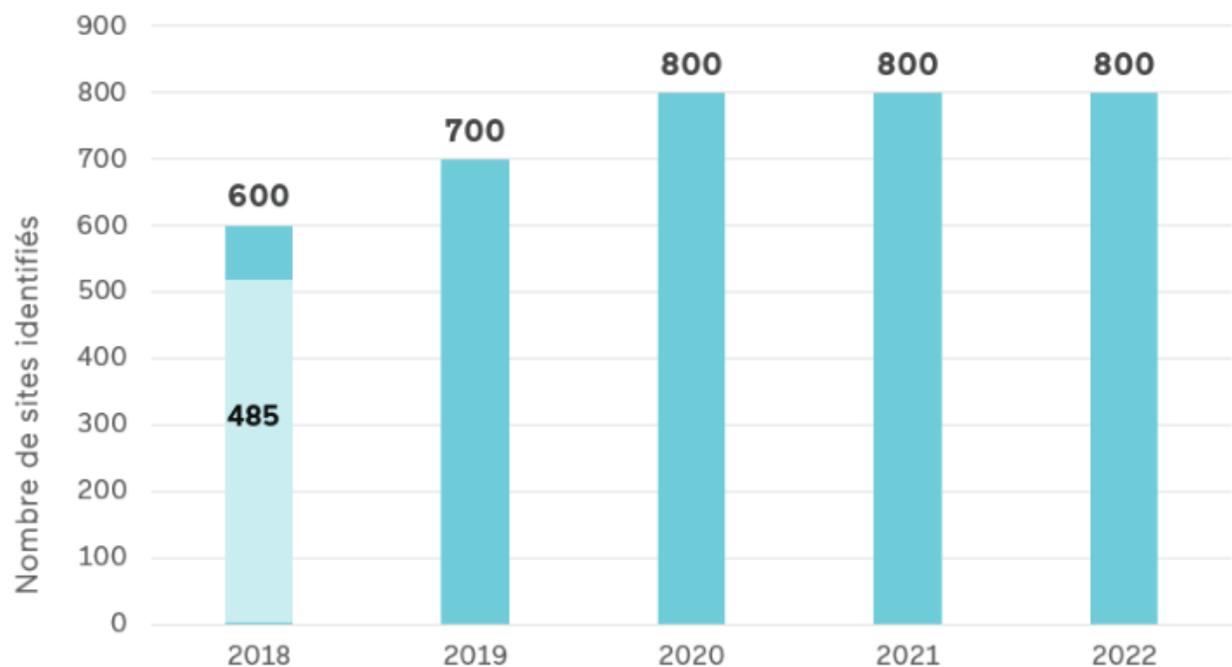
# L'appropriation est déterminante pour le succès du dispositif de couverture ciblée

- Un guide des maires a été élaboré avec les associations de collectivités et les opérateurs, publié fin juillet
- La coordination nationale se poursuit notamment à travers :
  - le **comité de concertation France Mobile** présidé par le préfet Pierre MIRABAUD, qui joue un rôle essentiel dans cette phase collective d'appropriation du dispositif ;
  - le **comité de suivi** associant les services de l'État (Mission France Mobile, DGE), l'Arcep, l'ensemble des associations de collectivités et des opérateurs, qui se réunit une fois par mois.



# Dispositif de couverture ciblée : rythme d'identification des 5 000 sites à couvrir par chaque opérateur

- Des identifications entre 2018 et 2024 (arrêtés + Autorisations d'Utilisation de Fréquences) et des déploiements dans les deux années qui suivent



# Le dispositif de couverture ciblée : une forte mobilisation

- Publication de la circulaire le 18 juillet 2018
- Une forte mobilisation des collectivités et des préfetures :
  - Les premières réunions se sont tenues dès sa publication et pour l'essentiel en septembre et octobre

**66**  
**équipes-projets**  
À des échelles départementales ou régionales

**+ de 80**  
**réunions**  
Depuis le mois de juillet

Présence de la Mission  
France Mobile à  
**+ de 70%**  
des premières réunions des  
équipes-projets

➤ **Faciliter l'appropriation du dispositif**

# Le dispositif de couverture ciblée est entré en phase opérationnelle

**485 sites**

issus des anciens programmes de résorption des zones blanches

**Arrêté du  
4 juillet 2018**

**815 sites**

à identifier pour la première  
année du dispositif 2018/2019

Chaque département dispose d'un niveau  
de dotation

**115 sites**

déjà identifiés

Mise en consultation publique puis  
publication d'un arrêté  
avant la fin d'année

**700 sites**

supplémentaires en cours  
d'identification par les  
équipes-projets

**Arrêtés ultérieurs début 2019**

# Le dispositif de couverture ciblée : méthodologie

- La nécessité pour chacune des équipes projets de se doter de critères
- Faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage si besoin



# Le dispositif de couverture ciblée : outils à la disposition des équipes-projets

- Cartes de couverture de l'Arcep sur [monreseautomobile.fr](https://monreseautomobile.fr)
- Liste des 2 000 zones les plus habitées de mauvaises couvertures
- Remontées de la plateforme France Mobile
- Carte des axes prioritaires à couvrir dans le cadre de l'accord
- Analyses de couverture locale (mesures, crowdsourcing...)

# Merci

- Contact : [mission.francemobile@finances.gouv.fr](mailto:mission.francemobile@finances.gouv.fr)



L'AGENCE DU  
NUMÉRIQUE